

ENTREPOSAGE D'ÉQUIPEMENTS

Sous réserve de l'espace disponible, la Ville met à la disposition des partenaires admissibles des espaces d'entreposage pour leurs équipements.

- Le SLCVC effectue la gestion des espaces disponibles.
- Le partenaire doit effectuer l'inventaire du matériel à entreposer.
- Le partenaire formule une demande par courriel à sylvain.mercier@vsad.ca.
- La demande sera analysée et traitée dans les 72 heures suivant sa réception.
- Le partenaire est responsable de son matériel entreposé.
- La Ville a le droit de refuser une demande d'entreposage si le matériel ne convient pas aux espaces disponibles.

Pour informations : Sylvain Mercier, technicien en loisirs,
418 878-5473 poste 5801 ou sylvain.mercier@vsad.ca

